

MINDD - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Notre planète fait face à des défis économiques, sociaux et environnementaux majeurs. Nos modèles de développement ne peuvent plus faire l'impasse sur les contraintes environnementales qui s'imposent avec acuité. C'est en 1987 que le développement durable a été défini comme répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il est aujourd'hui souvent fait référence aux quatre piliers du développement durable : écologique, social, économique et gouvernance. Ces dimensions sont à prendre en compte par l'ensemble des acteurs sociaux: pouvoirs publics, entreprises, citoyens.

Au fil des décennies, le concept de développement durable a évolué dans des directions diverses et parfois contradictoires. Aujourd'hui, ce terme peut aussi bien désigner la "croissance verte" (confiance dans la capacité de répondre au défi écologique par le progrès technique et dissociation des questions environnementales par rapport aux questions sociales et éthiques) que la construction progressive d'un "nouveau paradigme de développement" qui remettrait radicalement en cause les fondements de notre modèle actuel : bien plus qu'un saut technologique, la transition écologique et sociale requerrait une modification substantielle de nos modes de vie.

La mineure en « enjeux de la transition et du développement durable » vous offre :

- une approche transversale de la question de société du développement durable,
- une réflexion critique sur le développement durable à travers une approche interdisciplinaire et en confrontant différents points de vue,
- l'opportunité de développer une nouvelle posture vis-à-vis des disciplines, être plus qu'un apprenant en devenant un acteur qui mobilise différentes disciplines et les fait dialoguer pour construire un nouveau regard réflexif/de nouvelles solutions sur cette question de société qu'est le développement durable.
- une approche active et interactive de cette question de société où il vous sera demandé de prendre position en regard des apports de différentes disciplines et d'en débattre, et cela dans une perspective de démarche citoyenne.

MINDD - Profil enseignement

o Cours au choix

⊗ LSPED1213	Enjeux contemporains du développement : une approche comparative	Joseph Amougou (supplée Benjamin Chemouni) Benjamin Chemouni	FC [q2] [30h] [5 Crédits]		X
⊗ LECGE1216	Croissance et développement	Mélanie Lefèvre (supplée David De la Croix)	FC [q1] [30h] [5 Crédits]		X
⊗ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics	Pierre André	EN [q2] [30h] [5 Crédits]		X
⊗ LSPED1221	Interactions entre population, environnement et développement	Martin Colla (supplée Bruno Masquelier) Bruno Masquelier	FC [q2] [30h] [5 Crédits]		X
⊗ LBIO1117	Ecologie I	Renate Wesselingh	PE [q2] [30h+10h] [5 Crédits]		X

⊗ Economie politique

Un cours d'économie politique est un préalable recommandé. Si l'étudiant n'a pas réussi ce cours dans sa formation universitaire antérieure, il lui est recommandé de l'ajouter au 2ème bloc annuel de son bachelier. Ce cours comptera comme cours au choix de la mineure. Un contact peut être pris avec le responsable du programme.

⊗ LECGE1115	Economie politique	Rigas Oikonomou Gonzague Vannoorenberghe	PE [q1] [45h+15h] [5 Crédits]		X
⊗ LCOPS1115	Economie politique	Tanguy Isaac Arastou Khatibi	PE [q1] [45h+15h] [5 Crédits]		X
⊗ LBIR1362	Economie des ressources naturelles et de l'environnement	Frédéric Gaspart	PE [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits]		X
⊗ LSST1001	IngénieursSud	Stéphanie Merle Jean-Pierre Raskin	PE [q1+q2] [15h+45h] [5 Crédits]		X
⊗ LFILO1310	Philosophie de la nature	Alexandre Guay	FC [q1] [30h] [5 Crédits]		X
⊗ LGEO1111	Planète Terre et société : perspectives de la géographie	Marie Scouart (supplée Eric Lambin)	PE [q2] [30h+15h] [5 Crédits]		X
⊗ LSPED1214	Enjeux et défis démographiques du 21ème siècle	Philippe Bocquier Christine Schnor	FC [q1] [30h] [5 Crédits]		X

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours sur ADE

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée du deuxième bloc annuel, l'étudiant établit son horaire de deuxième et de troisième bloc annuel en tenant compte des horaires de la mineure.

S'il y a conflit d'horaires, plusieurs solutions sont possibles :

Reporter des cours :

En cas de conflit en deuxième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de la mineure), l'étudiant peut reporter un des deux cours au bloc annuel suivant, en tenant compte des séquences de cours (prérequis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure.

Anticiper des cours :

En cas de conflit en troisième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de la mineure), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure.

En cas de report ou d'anticipation de cours, l'étudiant qui désire rééquilibrer son bloc annuel, peut demander à basculer les cours d'un bloc annuel à l'autre.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de la mineure à chaque bloc annuel. Il est cependant souhaitable que l'étudiant équilibre son programme des deux blocs annuels de manière optimale de façon à acquérir, en troisième bloc annuel, 30 crédits de mineure et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports et anticipations de cours. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux blocs annuels.

Assumer le conflit d'horaires :